

Organisme de formation : ARCHE TALENTS

SIRET : 39179046600083

Référence et Intitulé : ATRH11-1 - Les clés d'une bonne gestion RH : les bonnes pratiques en droit social - Jour 1

Durée : 07h00

Type : Présentiel

Public :

Directeurs et Directrices

Objectifs pédagogiques :

1. Intégrer les démarches juridiques et administratives nécessaires pour sécuriser l'embauche des collaborateurs
2. Utiliser ses connaissances sur le pouvoir disciplinaire de l'employeur pour l'appliquer dans des situations professionnelles concrètes

La formation vous conduira sur le terrain à mieux appréhender l'environnement juridique et humain, afin d'appliquer une bonne gestion des RH.

Pré-requis :

Aucun

Programme :

1ère Partie : contrat de travail et rupture du contrat de travail

Préambule: la lettre d'engagement

1 - Les clauses spécifiques du contrat de travail

1.1 La période d'essai: éviter les écueils

1.2 La clause de non-concurrence

2 - Le licenciement pour motif personnel

2.1 Introduction

2.2 Les règles de procédure propres au licenciement disciplinaire

2.3 Les motifs disciplinaires du licenciement

2.4 Les motifs non disciplinaires

2.5 Le cas particulier de l'inaptitude physique

Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement :



Document établi via la
Plateforme Meelk

plateformemeelk.com

ARCHE TALENTS
9 Rue du Docteur Herpin
37000 Tours

Tél. : 02 47 70 14 85

SASU Capital 20000 € - APE : 8559A
Numéro de déclaration d'activité : 24370311137
Auprès de la Préfecture de la Région Centre
N° SIRET : 39179046600083
N° TVA Intra. : FR03391790466

Pédagogie interactive. Elle alternera apports du formateur, échanges d'expériences, mises en pratique et réponses aux questions.

Les sessions se déroulent dans des salles équipées pour la formation professionnelle. Les stagiaires reçoivent une confirmation du maintien de la session précisant l'adresse exacte de la session, les horaires et les modalités d'accueil PSH.

L'équipe formation d'Arche Talents reste disponible pour tout renseignement complémentaire, par mail à formation@arche-talents.com, par téléphone au 02 47 70 14 84, ou via le formulaire de contact de la plateforme formation.

Moyens d'évaluation :

A l'issue de la formation, un questionnaire de validation de l'acquisition des connaissances (avec un taux de 80% de bonnes réponses minimum à obtenir) et une évaluation de la formation sont à réaliser par chaque participant (via le compte Apprenant de chaque stagiaire).

Matériel nécessaire :

Papier et Crayon

Accessibilité PSH :

Nos formations en présentiel sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Avant votre inscription ou votre venue, merci de contacter notre référente handicap, Mélody GENET, au 02 47 70 16 12 ou via l'adresse mail formation@arche-talents.com, afin d'étudier ensemble les aménagements adaptés à votre situation et de faciliter votre accueil dans les meilleures conditions.

